

## Les PEP71 recrutent

1 PSYCHOLOGUE CLINICIEN

CDI à temps plein

A partir de février 2023

### **Missions :**

Dans le respect du code de déontologie des psychologues, ce professionnel a une double mission : Diagnostic, traitement et alerte dans la prise en compte du mal-être et de la souffrance psychique des personnes accompagnées / Accompagnement et soutien auprès des professionnels.

- Évaluation psychologique
- Soutien / Accompagnement psychologique auprès de la personne accompagnée
- Soutien à l'équipe
- Participation et co-animation des réunions de synthèse et à l'élaboration du Projet individualisé d'accompagnement de la personne concernée
- Entretiens éventuels avec la famille
- Animation de groupes à médiation
- Lien et prévention auprès des partenaires : Information et formation / Eclairage et étayage théorique et clinique

Le psychologue est en charge de la coordination des accompagnements temporaires :

- Présentation aux partenaires de l'accompagnement temporaire (modalités, organisation, objectifs...)
- Coordination des interventions des professionnels auprès de l'utilisateur
- Evaluation et réajustement des actions mises en œuvre et leur pertinence, visant la permanence et la continuité d'accompagnement dans les objectifs déterminés
- Garant de la cohérence des interventions dans les différentes composantes du PIPCA et facilite les liens avec les partenaires

### **Etablissement concerné :** SAMSAH Mâcon

Le service d'accompagnement médico-social s'adresse à des personnes en situation de handicap psychique, ayant un objectif d'insertion sociale.

L'objectif du service est d'apporter pendant une durée déterminée, un soutien, une aide individualisée, des soins, permettant de faire évoluer la personne et de l'amener à réunir les conditions d'une insertion sociale réussie.

Le service propose deux modalités d'accompagnement, l'accompagnement « classique » et l'accompagnement « temporaire ».

### **Conditions de travail :**

**Obligation d'un schéma vaccinal complet covid.**

Complémentaire santé

CSE

Participation aux frais de transport collectif, accord télétravail et prime mobilité selon conditions

- Diplôme exigé : **Master 2 de psychologie clinique**
- **Connaissance du handicap psychique adulte exigé**
- Permis véhicule B exigé
- Convention Collective du 15 mars 66, reprise de l'ancienneté sur justificatif et dispositions conventionnelles - Salaire mensuel brut total pour un temps plein début de carrière : 3382 € (incluant l'indemnité mensuelle Laforcade2)

Plus d'informations sur [www.pep71.org](http://www.pep71.org)

Lettre de motivation + CV + copie des pièces exigées : **au plus tard le 25/01/2023**

Par voie électronique à [samsah@pep71.org](mailto:samsah@pep71.org)

Commission de Recrutement prévue le 01/02/2023 après-midi dans les locaux du SAMSAH à Mâcon